
Code d'UC
3379-000

**Classification
des
employeurs**

Matériel électrique industriel

Statut

Obligatoire aux termes de l'annexe 1

Portée

Les activités commerciales consistent en la fabrication de matériel électrique d'usage industriel non classé ailleurs, notamment ce qui suit :

- la machinerie et le matériel de soudage à l'arc;
- les chargeurs d'accumulateurs;
- les freins et commandes (commande électrique);
- le matériel et les pièces de convertisseurs;
- les moteurs à induction électrique (c.a.);
- les moteurs électriques;
- les moteurs électriques pour chemins de fer et véhicules (c.a. et c.c.);
- les groupes électrogènes et l'appareillage d'éclairage autonomes;
- les génératrices et moteurs (c.c., sauf d'automobile);
- l'équipement de rectification et d'inversion d'usage industriel;
- les contacteurs basse tension;
- les centres de commande des moteurs (c.a.);
- les démarreurs de moteurs;
- les systèmes de contrôle de freinage de véhicules ferroviaires;
- les redresseurs (à arc de mercure, métalliques, à semiconducteurs);
- les relais magnétiques multipolaires;
- les moteurs et condensateurs synchrones.

Le reconditionnement des moteurs électriques d'usage industriel est aussi inclus dans cette unité de classification.

Sont aussi inclus l'entretien et la réparation de tout élément dont la fabrication relève de cette unité de classification, que ces activités soient exercées par le fabricant ou à la demande.

Renvoi

D-387-03, *Autres industries de produits en métal*

D-420-01, *Moteurs et pièces de moteur de véhicules automobiles*

D-468-04, *Autre matériel électronique et de communication*

D-477-02, *Matériel électrique de commutation et de protection*

D-529-01, *Instruments d'indication, d'enregistrement et de commande*

F-668-03, *Matériel électrique et électronique, vente*

G-707-05, *Contrats d'entretien/réparation de machines industrielles*

I-933-05, *Réparation de moteurs électriques*

Code d'UC
3379-000

**Classification
des
employeurs**

Matériel électrique industriel

| I-933-08G-707-05, Contrats d'entretien/réparation de machines industrielles